

Breizh Bocage : financement à 100% des créations de haies et talus !

**Votre commune est éligible aux financements du dispositif Breizh Bocage, profitez-en !
Vous souhaitez contribuer à la préservation du bocage trégorrois ? Vous avez la possibilité de recréer un talus ou une haie d'au moins 100 mètres en lien avec une parcelle agricole ?**

**→ Contactez le technicien bocage du bassin versant Vallée du Léguer :
Ronan Tassel – 06 80 42 17 93 (Lannion-Trégor Communauté)**

Les travaux sont réalisés par des entreprises spécialisées et financés à 100%.

